



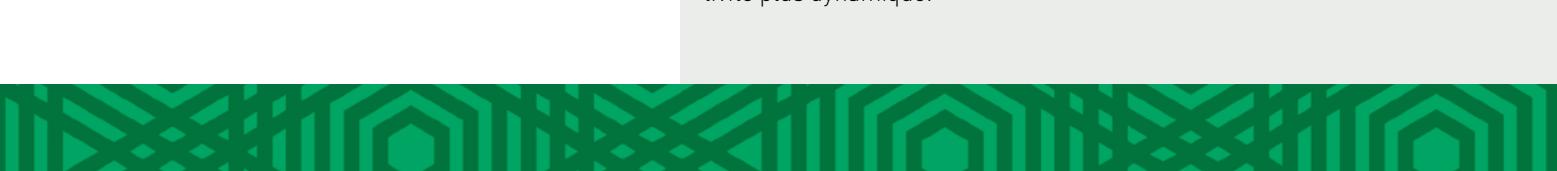
**Samuel Proulx Lemire**  
Président du conseil  
d'administration

Chers membres,  
L'année 2017 s'amorce avec une multitude de perspectives prometteuses, après une année 2016 riche en activités et en initiatives et ce, tant pour notre coopérative que pour notre milieu. Une de ses principales réalisations a été la toute première édition du Forum intercoop qui a mis en relation de nombreux acteurs des secteurs coopératif et mutualiste de la région. C'est à M. Robert Desrosiers, directeur général de la Caisse, qu'était revenu l'honneur d'animer cette journée d'échanges fertiles en découvertes et en développements. En plus de partager la scène avec M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, M. Desrosiers a eu le privilège de participer à des échanges aussi inspirants qu'éclairants avec de nombreuses autres personnalités influentes du monde de la coopération.

Vous avez probablement aussi vu récemment, dans les différents médias, que le Mouvement Desjardins a dévoilé ses résultats pour l'année 2016. Bien que ces chiffres soient impressionnantes, ils nous indiquent que Desjardins doit continuer de bien structurer sa croissance pour assurer sa capacité de bien desservir ses membres et ses clients. À la Caisse Desjardins de Limoilou, nous sommes fiers d'apporter notre contribution sous forme d'une saine gestion et d'innovations.

Pour justement en apprendre plus sur notre gestion et nos innovations, votre caisse tiendra son assemblée générale annuelle le 9 avril prochain en matinée. Cette année encore, nous avons le plaisir de vous présenter nos principales réalisations dans un concept familial, où petits et grands y prendront beaucoup de plaisir. Vous avez un rôle important à jouer dans les orientations de votre caisse, et je vous invite chaleureusement à y prendre part!

Coopérativement vôtre!



# INVITATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE *familiale!*

**DIMANCHE  
9 AVRIL | 10 H**  
**CÉGEP LIMOILOU**  
Campus de Québec



**Robert Desrosiers**  
Directeur général

Chers membres,  
Une fois de plus en 2016 ainsi que dans les premiers mois de 2017, la Caisse a poursuivi ses efforts constants d'amélioration. Tout cela ne serait pas possible sans votre précieux apport, vous, nos membres, qui prenez le temps de nous faire part de vos commentaires et suggestions constructifs. C'est ainsi que notre caisse renforce ses assises d'institution qui vous ressemble et vous écoute, et qui déploie des efforts soutenus pour contribuer à la réalisation de vos objectifs, votre mieux-être.

Au cours des dernières semaines, nous avons eu la chance de rencontrer plusieurs d'entre vous. En effet, la période de cotisation au REER représente un moment privilégié dans l'année pour faire le point avec votre conseillère ou votre conseiller Desjardins sur vos projets et vos objectifs, le tout avec la plus grande simplicité possible. Soyez assurés que nous tirons une grande fierté de pouvoir répondre à vos attentes, notamment avec l'attention toute particulière que nous portons à vous prodiguer un service professionnel de qualité et une proaction optimale. Ensemble, en 2017, nous pouvons propulser vos ambitions.

Avec l'arrivée du printemps, plusieurs d'entre vous commencent peut-être à songer à la rénovation ou à l'acquisition d'une propriété, sans trop savoir par où débuter. Plusieurs informations circulent, et il devient difficile de s'y retrouver. Voici donc le moment idéal pour obtenir les réponses de professionnels qualifiés et discuter des différentes stratégies possibles pour passer du rêve à la réalité. Avec des taux promotionnels compétitifs et des conseils avisés, la Caisse Desjardins de Limoilou est plus que jamais un partenaire de choix pour vous accompagner dans toutes les étapes de votre vie.

Le 9 avril, pendant l'assemblée générale annuelle, j'aurai le plaisir renouvelé de vous dévoiler les résultats de la Caisse pour l'exercice financier 2016. Ces résultats sont directement liés à la confiance que vous nous témoignez et aux projets que vous nous confiez, et nous vous en sommes reconnaissants. C'est grâce à cette confiance que nous pouvons tous bénéficier de la force de la coopération et soutenir notre implication dans la vie et le développement de Limoilou.

Ensemble, nous créons chaque jour une institution plus solide et une collectivité plus dynamique!



## ACHETER UNE PROPRIÉTÉ!

Acheter une maison ou un condo, c'est la réalisation d'un rêve! Mais ce n'est pas une décision qui se prend sur un coup de tête.

Entre le moment où vous commencez à y penser et celui où vous devenez propriétaire, il y a plusieurs étapes à franchir.

Le plus important est d'avoir un portrait le plus juste possible de ce qui vous attend sur le plan financier. Puis de budgérer en conséquence.

Ensuite, vous devrez prendre certaines précautions liées à vos nouvelles obligations.



### Chez le notaire ou l'avocat

Si vous vivez en union de fait, consultez un avocat ou un notaire pour établir ou réviser votre convention de cohabitation. Ce document énumère vos obligations et vos droits respectifs.

Il facilite beaucoup les choses en cas de séparation.

L'achat d'une maison est aussi un bon moment pour songer à votre succession. Pour faciliter la vie de vos proches en cas de décès, rédigez un testament, un mandat en cas d'inaptitude (procuration) et un testament biologique.

Si vous êtes conjoints de fait, le testament revêt encore plus d'importance. En effet, si vous décédez sans testament et que la maison est à votre nom, votre conjoint de fait ne sera pas considéré comme un héritier et n'aura droit à rien du tout.

Une fois que vous êtes au clair avec vous-même concernant votre succession, faites part de vos volontés à vos proches en leur expliquant vos choix. Vous réduirez ainsi le risque de conflit et de contestation en cas de décès.

Si votre planification successorale est déjà établie, il y a peut-être lieu de la bonifier en tenant compte de votre nouveau statut de propriétaire.



### 1. Tenez compte de toutes les dépenses

Le prix d'une maison ne se résume pas à un paiement hypothécaire, loin de là.

Les frais de démarrage peuvent représenter une somme importante, soit de 3 % à 5 % du prix d'achat d'une propriété. Ils comprennent, par exemple, les frais d'inspection, les honoraires du notaire, la taxe de bienvenue et des frais complémentaires (déménagement, raccordement, etc.).

Dans ces frais de démarrage, il y a notamment une prime d'assurance hypothécaire. Celle-ci est obligatoire si vous ne disposez pas d'une mise de fonds d'au moins 20 % pour l'achat de votre maison. Vous devrez la souscrire auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou de Genworth Financial Canada. Vous avez la possibilité de payer l'assurance hypothécaire en un seul versement ou de l'ajouter au montant mensuel de votre prêt hypothécaire.

Le Régime d'accession à la propriété (RAP) peut vous aider à réduire ou même à éliminer la prime d'assurance hypothécaire. Pour augmenter le montant de votre mise de fonds, vous pouvez en effet retirer, sans pénalité, jusqu'à 25 000 \$ de votre REER. Pour un couple, cela représente un potentiel de 50 000 \$. Ça vaut la peine d'y penser!

Si c'est la première fois que vous êtes propriétaire, attendez-vous à une augmentation de vos frais d'assurance habitation et de chauffage. Vous devez aussi prévoir des frais d'entretien et épargner en prévision des rénovations et réparations majeures à venir.

Une fois que vous aurez toutes ces données en main, vous serez prêt pour l'étape suivante : l'élaboration d'un budget précis.

### 2. Dressez un budget mensuel

Le paiement d'un prêt hypothécaire et des dépenses liées à une propriété doit être budgété adéquatement pour ne pas vous étrangler financièrement.

Pour dresser un budget mensuel réaliste et efficace, vous devez retrousser vos manches et compiler avec minutie tant vos revenus que vos dépenses. Pour les revenus, c'est habituellement assez facile; pour les dépenses, c'est une autre paire de manches!

Saviez-vous que l'habitation devrait représenter entre 25 % et 35 % de votre revenu mensuel net? Pour vérifier si votre budget mensuel présente une répartition adéquate, des outils sont disponibles sur le site [www.desjardins.com](http://www.desjardins.com).

### 3. Prenez des précautions et pensez à votre succession

Maintenant que vous êtes propriétaire, vous avez plus d'obligations. Il est important de pouvoir y faire face sans tracas, quoiqu'il arrive.

Les protections suivantes sont à envisager. Elles sont offertes par le prêteur, par votre institution financière ou par un courtier. Prenez le temps de comparer leur prix et les détails de leur couverture.

#### ASSURANCE VIE HYPOTHÉCAIRE

En cas de décès, le solde de votre prêt hypothécaire sera versé au prêteur. Cette protection peut être utile si vous avez des personnes à charge ou si votre conjoint veut continuer à occuper la maison après votre décès. Comme la propriété peut être vendue pour rembourser le prêt hypothécaire, demandez-vous si une assurance vie hypothécaire est nécessaire dans votre cas.

#### ASSURANCE INVALIDITÉ

Cette protection couvre vos paiements hypothécaires en cas de blessure ou de maladie grave vous empêchant de travailler. Notez que certaines maladies ou blessures ne sont pas couvertes, comme c'est aussi le cas d'un problème de santé préexistant. Soyez certain de bien comprendre les conditions de votre contrat avant de le signer. À quel moment les paiements commencent-ils? Suis-je couvert en cas d'invalidité partielle?

# → S'INVESTIR DANS NOTRE MILIEU

La Caisse s'investit, dans son milieu et ce, grâce aux membres particuliers et entreprises qui lui accordent leur confiance. Programme de bourses Jeunesse, programme «**J'utilise ma caisse, j'aide mon milieu**», dons et commandites, Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), bénévolat, éducation financière, consultations et forums avec des membres, semaine de la coopération, activités bénéfice, etc. : votre caisse met tout en œuvre pour faire une réelle différence dans la vie des gens de son milieu!

UN TAUX QU'ON A ENVIE  
DE CRIER SUR TOUS LES TOITS.

**2,49%**  
\*  
+ 1000\$ EN ARGENT

## → 1<sup>re</sup> ÉDITION DU FORUM INTERCOOP

Après plusieurs mois de préparation, les caisses Desjardins de Limoilou et de Québec, en collaboration avec la caisse Plateau-Montcalm, ont fièrement présenté le premier Forum Intercoop au nom du Mouvement Desjardins. Cet événement, qui s'est déroulé à l'Hôtel Québec le 15 février dernier, a accueilli près de 200 représentants des coopératives, mutuelles et organismes de la grande région de Québec et de Lévis. À cette occasion, M. Guy Cormier, invité d'honneur, s'est adressé aux participants sur l'engagement du Mouvement Desjardins dans le développement coopératif régional. Cette journée de concertation a permis aux coopératives d'échanger sur leurs enjeux actuels, d'y discuter de solutions concrètes et de s'engager à travailler en intercoopération à la mise en œuvre d'un projet commun issu des échanges fructueux et inspirants de l'événement.

## OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

Profitez dès maintenant d'un taux hypothécaire avantageux de 2,49 %, en plus d'une remise en argent de 1 000 \$, lorsque vous optez pour un prêt hypothécaire Desjardins.

Rencontrez un conseiller dès aujourd'hui.

\* Promotion d'un taux hypothécaire à 2,49% + 1 000 \$ de remise en argent\* ou 2,29% sans remise, en vigueur jusqu'au 30 juin 2017. Offert pour tout nouveau prêt hypothécaire particulier Desjardins à taux fixe de 30 mois. Ne s'applique pas à tout financement entreprise dont notamment les financements d'immeubles de 5 logements ou plus. Le montant de 1 000 \$ en argent sera remis au compte opérations lié au prêt hypothécaire. Cette offre peut prendre fin sans préavis. Le taux est sujet à changement sans préavis. Cette promotion ne peut être jumelée à une autre offre. Certaines conditions s'appliquent.



De gauche à droite : MM. **Claude-André Guillotte** (IRECUS), **Jean Gosselin** (CDRQ), **Gaston Bédard** (CQCM), **Guy Cormier** (Mouvement Desjardins), **Robert Desrosiers** (Caisse Desjardins De Limoilou), **Denis Laforest** (Caisse Desjardins de Québec) et **Félix Bussières** (Pôle d'économie sociale de la Capitale-Nationale).



## → SEMAINE DE LA COOPÉRATION 2016

La Semaine de la coopération a encore représenté cette année une occasion de faire valoir notre distinction coopérative. Plusieurs activités ont été organisées. Parmi celles-ci, nous avons perpétué la tradition de distribuer des pommes dans les écoles de notre milieu, symbole de notre appui envers elles et de notre préoccupation pour l'éducation des enfants de notre collectivité. Une escouade de bénévoles a aussi donné de son temps à l'organisme « La Bouchée Généreuse » pour aider l'organisme pendant une journée complète de distribution alimentaire. Nous avons aussi participé à une collecte de vêtements d'hiver pour les jeunes desservis par l'organisme Motivation jeunesse.



## L'ESPACE MEMBRE : → UNE ZONE JUSTE POUR VOUS

Depuis son inauguration en 2016, la Caisse a reçu à son **Espace membre** de son siège social de nombreux membres et groupes.

Cet espace novateur et unique à Québec est porteur d'une mission d'éducation financière et coopérative et permettra aux visiteurs de s'informer à l'aide d'une borne interactive à la fine pointe de la technologie.

Vous voulez qu'une présentation ait lieu à l'Espace membre sur un sujet financier de votre choix? N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part!

J'UTILISE  
MA CAISSE



La Caisse Desjardins de Limoilou est un important artisan du développement socio-économique dans son milieu. Chaque année, elle remet, au nom de ses membres, des centaines de milliers de dollars pour la concrétisation de projets structurants dans la collectivité.

**LE PROGRAMME « J'UTILISE MA CAISSE, J'AIDE MON MILIEU » VISE À REMETTRE ENTRE VOS MAINS LA GESTION D'UNE PARTIE DES SOMMES REMISES PAR LA CAISSE.**

**EN FAISANT CONFIANCE À LA CAISSE**

**→ VOUS DEVENEZ**  
DES ARTISANS DU CHANGEMENT  
DANS VOTRE MILIEU

**→ VOUS DÉCIDEZ**  
DE LA CAUSE QUI DEVRAIT  
ÊTRE APPUYÉE



## DÉCOUVREZ TOUTE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES DE VOTRE CAISSE

### CENTRE DE SERVICES CONSEILS

3174, 1<sup>re</sup> Avenue, Québec (Québec) G1L 3P7

	Placement et financement	Services transactionnels	Service téléphonique
Lundi	9 h à 17 h	9 h à 17 h	6 h à 22 h
Mardi	9 h à 17 h	9 h à 17 h	6 h à 22 h
Mercredi	9 h à 20 h <sup>2</sup>	9 h à 20 h	6 h à 22 h
Jeudi	9 h à 20 h <sup>2</sup>	9 h à 20 h	6 h à 22 h
Vendredi	9 h à 17 h	9 h à 17 h	6 h à 22 h
Samedi	9 h à 15 h <sup>3</sup>	9 h à 15 h	8 h 30 à 16 h
Dimanche			8 h 30 à 16 h

### SIÈGE SOCIAL

800, 3<sup>re</sup> Avenue, Québec (Québec) G1L 2W9

	Services transactionnels et opérations courantes <sup>1</sup>	Direction générale	Service téléphonique
Lundi	10 h à 15 h	8 h 30 à 16 h 30	6 h à 22 h
Mardi	10 h à 15 h	8 h 30 à 16 h 30	6 h à 22 h
Mercredi	10 h à 15 h	8 h 30 à 16 h 30	6 h à 22 h
Jeudi	10 h à 18 h	8 h 30 à 16 h 30	6 h à 22 h
Vendredi	10 h à 15 h	8 h à 16 h	6 h à 22 h
Samedi			8 h 30 à 16 h
Dimanche			8 h 30 à 16 h

### 1650, CHEMIN DE LA CANARDIÈRE

1650, chemin de la Canardière, Québec (Québec) G1J 2C9

	Services transactionnels et opérations courantes <sup>1</sup>	Service téléphonique
Lundi	10 h à 15 h	6 h à 22 h
Mardi	10 h à 15 h	6 h à 22 h
Mercredi	10 h à 15 h	6 h à 22 h
Jeudi	10 h à 18 h	6 h à 22 h
Vendredi	10 h à 15 h	6 h à 22 h
Samedi		8 h 30 à 16 h
Dimanche		8 h 30 à 16 h

1. Ouverture de compte, transferts internationaux, chèques de voyage, etc. Services offerts avec ou sans rendez-vous.

2. De 17 h à 20 h sur rendez-vous seulement.

3. Sur rendez-vous seulement.



Grâce aux services téléphoniques et Internet d'AccèsD, ainsi qu'aux applications mobiles, vous pouvez effectuer vos transactions courantes en tout temps.

**1 800 CAISSES • [m.desjardins.com](http://m.desjardins.com)**



Suivez-nous sur Facebook/caisselimoilou

Un seul numéro : **418 628-0155**

 INVESTIR  
DANS VOTRE  
AVENIR



**Desjardins**  
Caisse de Limoilou